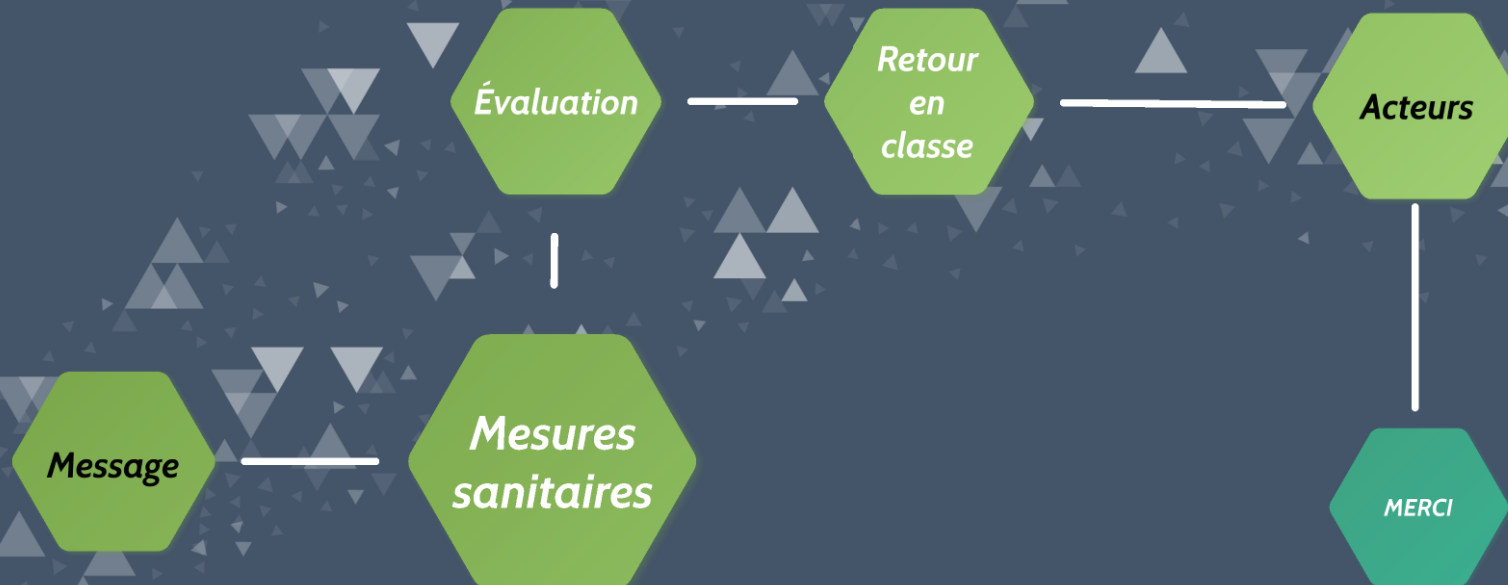




DFJC

Retour à l'école



MESSAGE

Cesla Amarelle, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC)

11 mai 2020

OFSP

CIIP

Reprise de l'école le 11 mai 2020

La santé est notre priorité

La reprise de l'école est une bonne nouvelle pour la formation

La reprise de l'école permet de préparer la suite des cursus

Le plan de protection de l'OFSP précise que:

Les enfants:

- tombent bien moins souvent malades que les adultes
- ne présentent que peu de symptômes et la maladie est pour eux bénigne
- ne jouent presque aucun rôle dans la propagation du virus
- leur capacité à respecter les mesures données augmente avec l'âge
- il faudra à nouveau retracer la totalité des chaînes de transmission des nouvelles infections

La coordination CIIP

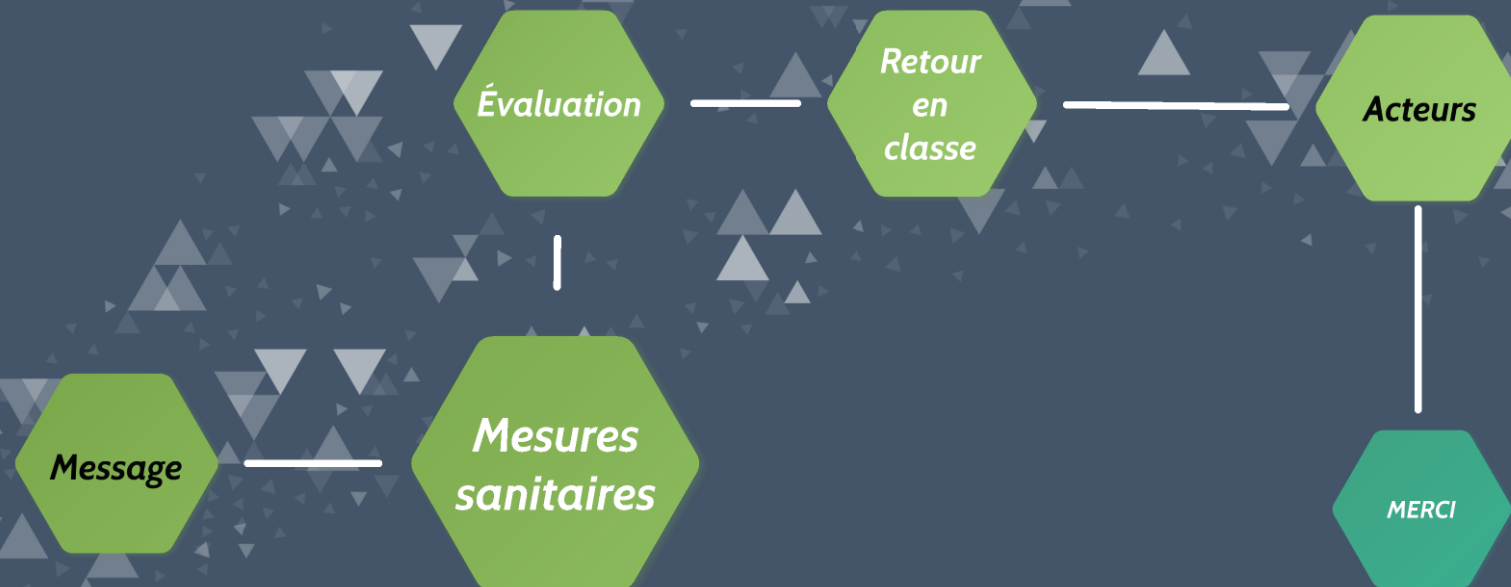
Accord sur les principes suivants:

- la responsabilité sanitaire de la Confédération, plan de protection de l'OFSP
- le retour à l'école est salué
- retour en classe des 1P à 8P en deux petits groupes en alternance -> 25 mai
- retour en classe des 9S à 11S en petits groupes ou à distance jusqu'à début juin
- le retour à l'école permet de rétablir le lien social et de consolider les apprentissages
- les élèves ne doivent pas être désavantagés par cette situation:
 - promotion / orientation / certification



DFJC

Retour à l'école



Mesures sanitaires

En classe



Retour en classe par demi-classe

- jusqu'au 22 mai pour les classes de la 1P à la 8P reprise en classe complète le 25
- jusqu'au 29 mai pour les classes de 9S à 11S et RAC reprise en classe complète 1er juin

Le but est de donner du temps et un environnement de qualité à l'enseignant et aux élèves pour mettre en place les règles de ce nouveau "vivre ensemble" et de ses règles sanitaires.

Service d'accueil scolaire (SAS)

Jusqu'au 25 mai pour les 1-8 P:

- disponible pour les parents qui travaillent et qui n'ont pas de solutions de garde
- ! • attention! Horaire est calqué sur celui de l'école
- s'annoncer auprès de l'établissement
- l'accueil parascolaire reprend ses horaires habituels pour les enfants inscrits, sous réserve des places disponibles

9S à 11S: pas de SAS mais un accueil en classe ou une solution de l'établissement

Règles sanitaires pour les élèves et les professionnels de la formation

Se laver les mains:

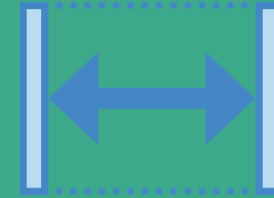
- à l'arrivée à l'école
- au retour de récréation le matin et l'après-midi
- s'il manque des lavabos -> solution hydro-alcoolique sous supervision d'un adulte



Règles sanitaires pour les élèves et les professionnels de la formation

Règles de distance:

- pas de règle de distance spatiale entre les enfants
- distance de 2 mètres maintenue entre les enfants et les adultes
- distance de 2 mètres maintenue entre les adultes



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude

Recommandation de limitation des contacts physiques entre les enfants:



- ne pas se serrer la main / check avec le coude / salutation sans contact
- ne pas s'embrasser
- privilégier les jeux et les activités physiques sans contact

Protéger les professionnels de la formation:

- panneaux en plastique transparent installés aux guichets des secrétariats des écoles et des secrétariats régionaux des PPLS
- places de travail aménagées dans les salles des maîtres et fréquentation alternée
- masques à disposition pour des situations spécifiques ou sur demande
- poubelles vidées une fois par jour et aucune n'est laissée sans couvercle
- distribution de tous documents par les élèves au lieu des enseignants
- pas de partage de nourriture entre adultes et enfants



Récréation



1P à 8P:

récréation en alternance pour éviter les grands rassemblements

9S - 11S:

répartition spatiale dans les préaux pour une récréation par groupes ou par classe pour éviter les mélanges

Parents et sortie des cours:



Les parents doivent éviter de se rassembler aux abords des écoles.

A la sortie des cours, les élèves quittent immédiatement le préau.

Équipement et entretien dans les classes et les bâtiments:

- des stations spéciales d'hygiène des mains supplémentaires
- en l'absence/insuffisance de lavabo -> solution hydro-alcoolique sous la supervision d'un adulte
- désinfection au moins 2 fois par jour pour les locaux, surfaces, tables, poignées de porte ou fenêtre, rampes d'escalier, sanitaires, appareils communs de la salle des maîtres



Transports scolaires:

Le transport scolaire devrait être rétabli le 11 mai. Les règles sanitaires seront précisées par les acteurs du transport sur le plan fédéral et cantonal.



Les réfectoires et restaurants scolaires, les devoirs surveillés:

- ouverts
- règles d'hygiène spécifiques
- alternance pour les élèves dès la 9ème = même groupes qu'à l'école
- règles de l'OAJE pour les locaux du parascolaire primaire
- devoirs surveillés reprennent et sont soumis aux même règles d'hygiène et de distances que l'école



Contrôles



Mesures sanitaires

- **par les directions d'établissement**
- **par les préfets**
- **l'office du médecin cantonal peut être sollicité**

Personnes vulnérables selon critères (OFSP):

Élèves vulnérables ou vivant avec des personnes vulnérables:

- l'établissement informera sur comment s'annoncer via formulaire
- enseignement à distance
- retour à l'école possible dans un deuxième temps et sous conditions sanitaires spécifiques

Professionnels de la formation:

- directive en cours d'élaboration



Si symptômes à l'école (OFSP):

- **toux (généralement sèche)**
- **maux de gorge**
- **insuffisance respiratoire**
- **fièvre, sensation de fièvre**
- **douleurs musculaires**
- **perte soudaine de l'odorat et/ou du goût**
- **maux de tête**
- **symptômes gastro-intestinaux**
- **conjonctivite**
- **rhume**



Si symptômes à l'école (OFSP):

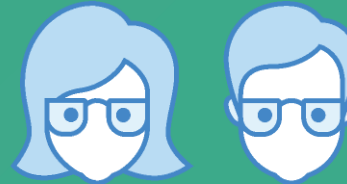
Élève:

- sort de la classe
- reçoit un masque
- attend ses parents ou rentre selon l'âge
- les parents contactent le pédiatre ou la hotline du Canton



Professionnel de la formation:

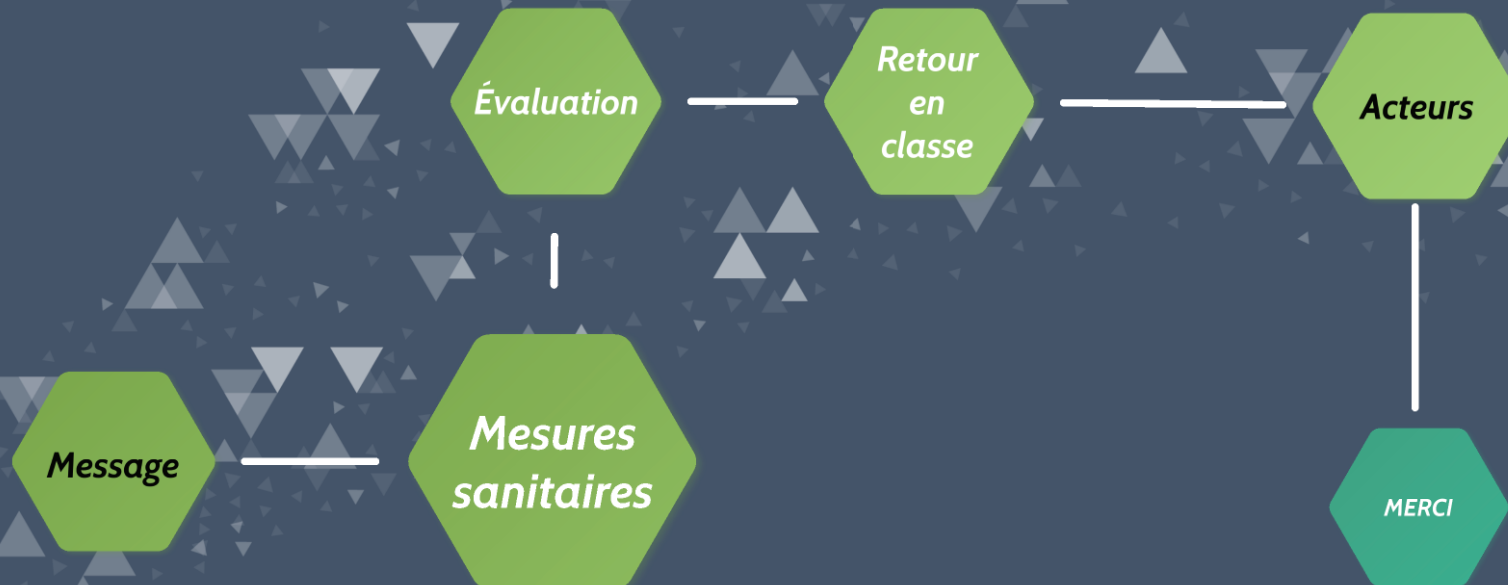
- sort de la classe
- reçoit un masque
- rentre chez lui
- contact avec son médecin ou la hotline du Canton





DFJC

Retour à l'école



Modalités exceptionnelles d'évaluation

Assouplissement des conditions:

- de promotion
- d'orientation et de réorientation
- de certification

Principes

Principes généraux d'assouplissement

Giancarlo Valceschini, directeur général, DGE0.

- plus de notes
- moyenne du semestre comparée à celle du 13 mars, la plus avantageuse pour l'élève est retenue
- dans toutes les situations de cas limites, l'élève réussit son année
- dans les situations d'échec, une décision du conseil de direction peut intervenir :
 - analyse globale de la situation
 - le comportement depuis la reprise est pris en considération

Promotion

Orientation

Examens

OCOSP

Promotion

Pour la promotion des élèves de 4P à 5P, de 6P à 7P, de 8P à 9S, de 9S à 10S et de 10S à 11S, on compare la moyenne du semestre à celle du 13 mars; **la plus avantageuse est retenue.**

Note minimum de 4 (ou appréciation minimum de A pour la promotion de 4 à 5P)

Cas limites:

- en temps normal: discussion du conseil de direction qui statue
- avec assouplissement COVID-19: promotion directe sans discussion



Orientation en Voie prégymnasiale ou en Voie générale en fin de 8e année

On compare la moyenne du semestre à celle du 13 mars, la plus avantageuse est retenue.



Annulation des examens de fin de scolarité

L'examen de fin de 11e année est annulé.

Conditions d'obtention du certificat:

- la moyenne la plus favorable à l'élève (1er semestre ou 13 mars) est retenue
- les cas limites sont certifiés d'office
- dans les situations d'échec, une décision du conseil de direction peut intervenir :
 - analyse globale de la situation
 - le comportement depuis la reprise est pris en considération



Orientation professionnelle



OCOSP est une aide aux élèves pour:

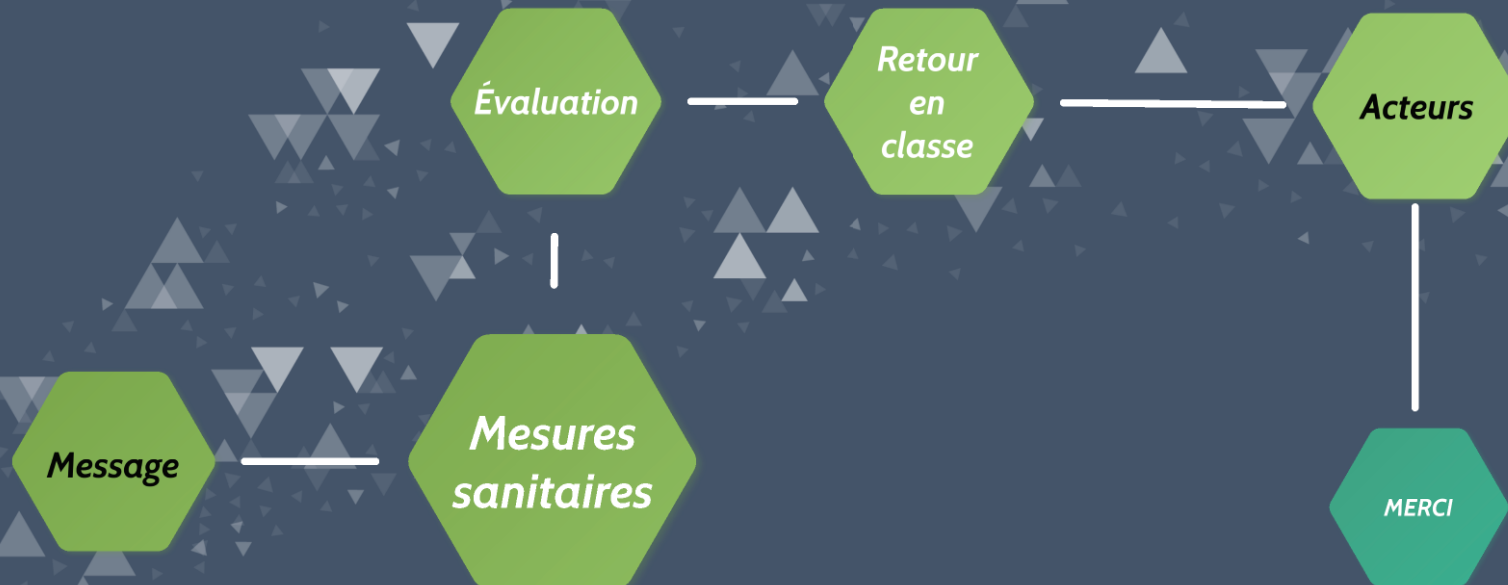
- leur expliquer le système de formation
- les aider dans leurs choix professionnels
- faire un bilan de leur situation
- les soutenir dans leurs démarches pour l'année scolaire prochaine

Formulaire d'admission sur www.vd.ch/orientation



DFJC

Retour à l'école



A qui sert le retour en classe?

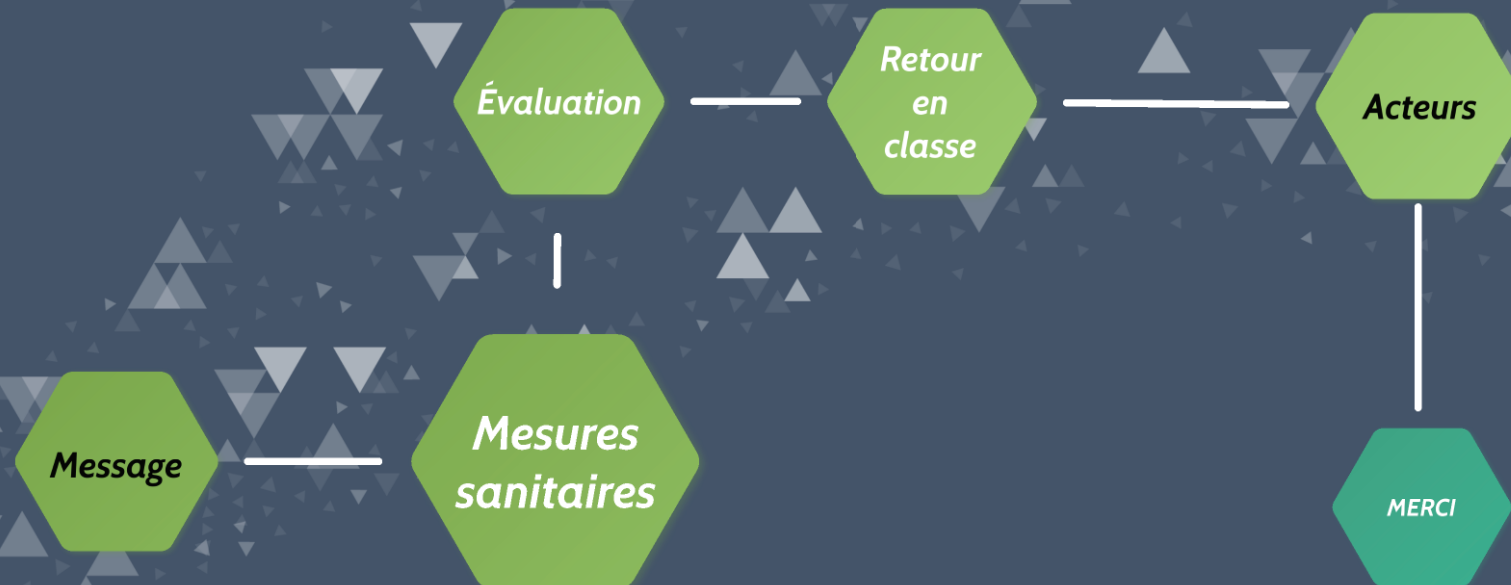
- reconstruire le lien social
- égalité des chances
- travailler avec les élèves les plus fragiles
- programme réfléchi
- vérifier les acquis nécessaires à la suite du cursus
- préparer la rentrée 2020-2021





DFJC

Retour à l'école



Conclusion

Cesla Amarelle, cheffe du Département de la formation,
de la jeunesse et de la culture (DFJC)

Familles

Conclusion

Cesla Amarelle, cheffe du Département de la formation,
de la jeunesse et de la culture (DFJC)



Familles

Élèves et familles

Encore des questions des parents et des élèves?

Courrier aux parents

FAQ: vd.ch/coronavirus-enseignement

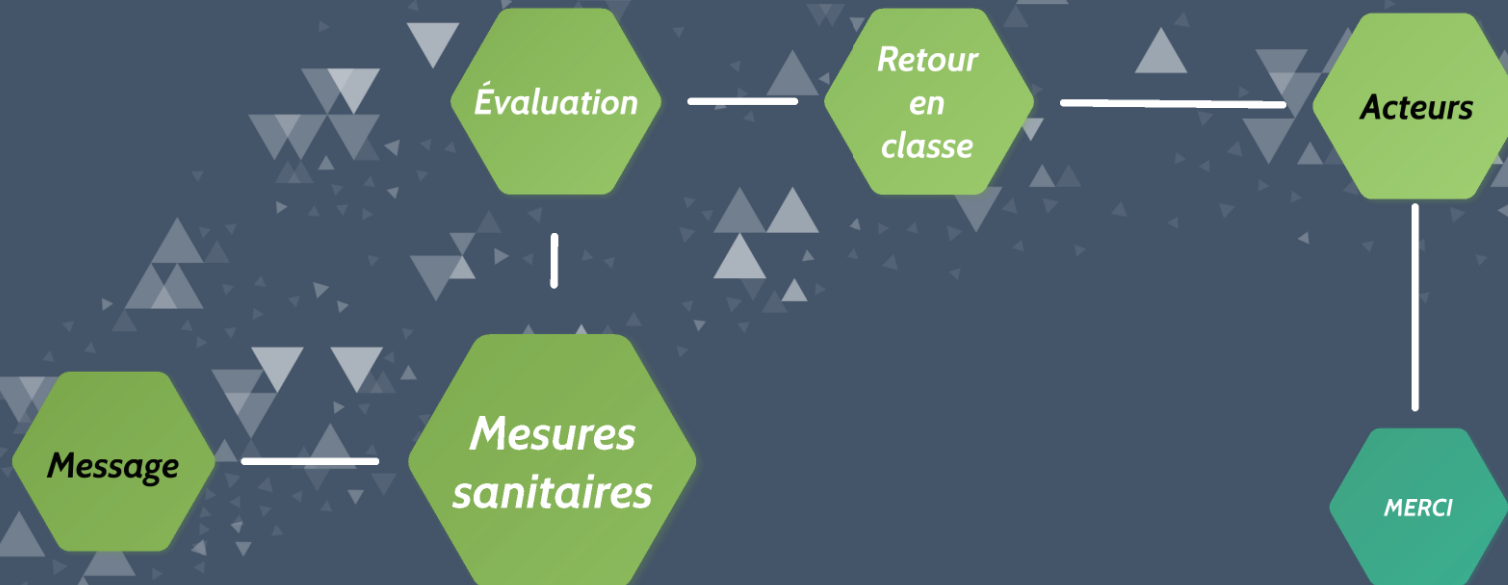
Contactez son établissement

Merci de votre engagement !



DFJC

Retour à l'école



Merci de votre attention



Des questions ?



par courriel à media.coronavirus@vd.ch
par WhatsApp au 079 771 99 04





DFJC

Retour à l'école

